

 **Information importante** 

De "faux" courriers avec les coordonnées de l'assurance maladie sont actuellement envoyés. Ces courriers se caractérisent par le fait qu'ils sont non nominatifs et contiennent un QR code à scanner sous 72 heures, afin de sécuriser votre compte Ameli. Il est important de noter qu'après confirmation auprès de la Sécurité sociale du Loir et Cher, ce courrier est un faux et il est conseillé de ne pas en tenir compte.